[Nom et Prénom - expéditeur]

[Ligne d’adresse – expéditeur]

[Code postal et commune – expéditeur]

[Facultatif : coordonnées de contact – expéditeur]

[Nom et Prénom - destinataire]

[Ligne d’adresse – destinataire]

[Code postal et commune – destinataire]

*Envoi en Recommandé avec Accusé de Réception*

*Pièces jointes : Formulaire de réponse avec enveloppe timbrée - Plan de situation*

**Objet :** Débroussaillement obligatoire dans et à proximité des zones exposées aux incendies de forêt sur la commune de [nom commune].

Madame, Monsieur,

Je suis propriétaire d’une construction située sur la parcelle [situation cadastrale et adresse du bien] commune de [nom commune].

La réglementation relative au débroussaillement impose une profondeur de débroussaillement de 50 mètres autour de ma construction, de mon établissement et plus généralement de mes installations de toute nature (article L134-6 du Code forestier).

Ce débroussaillement doit être réalisé en partie sur votre propriété [situation cadastrale et adresse du bien voisin]. Il comporte notamment la coupe de la végétation herbacée, la suppression d’arbustes, l’élagage des arbres et l’élimination des produits issus de ce débroussaillement. Ces travaux peuvent également comprendre l’abattage d’arbres.

J’ai l’honneur de vous demander si vous comptez faire les travaux ou, si vous ne les réalisez pas vous-même, m’autorisez à pénétrer sur votre terrain afin d’y réaliser ces opérations réglementaires de débroussaillement dont j'ai la charge, afin qu’elles soient conformes aux prescriptions techniques départementales. Je vous informe que les frais afférents à ces travaux obligatoires sont entièrement à ma charge.

En effet, ces opérations de débroussaillement visent à la sécurisation de mon habitation vis-à-vis du risque d’incendie de forêt, et la non-réalisation de ces obligations est sanctionnable d’une amende de 1500 euros, d’astreinte, voire d’un pourvoi d’office par la commune.

À défaut de réponse ou d’autorisation donnée sous un mois par écrit (à l'aide du formulaire ci-joint), les obligations légales de débroussaillement autour de ma construction, et situées sur votre terrain, seront mises à votre charge, ainsi que les éventuelles sanctions et pourvoi d’office précités.

Dans le cas où vous me donneriez l’autorisation de pénétrer sur votre propriété, je vous saurai gré de bien vouloir m’indiquer si :

* Vous souhaitez connaître la date d’exécution des travaux,
* Vous souhaitez un rendez-vous afin de marquer les arbres à conserver,
* Vous souhaitez conserver le bois coupé (en cas de nécessité de mise à distance des arbres).

Cette autorisation d'accès est valable durant trois ans. Pour autant, vous pourrez la révoquer à tout moment selon les modalités prévues dans l’article R.134-14 du code forestier. Vous récupérerez alors la charge de mes obligations de débroussaillement.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

Signature

**AUTORISATION DE DEBROUSSAILLEMENT**

SUR PROPRIETE VOISINE

Commune : ………………………………

Section : …………………………

Parcelle n°……………………..

Propriétaire en pleine propriété (\*) Propriétaire en indivision (\*)

Je soussigné, M ………………………………………….., propriétaire de(s) la parcelle(s) ci-dessus,

(\*) autorise M ……………………………………….. à débroussailler au sens de l'arrêté préfectoral, sur ma propriété dans les limites des 50 m autour :

- de son habitation, de ses dépendances et plus généralement des installations de toutes natures ;

- des limites de l'établissement (dans le cas des terrains de camping)

afin de se mettre en règle avec la loi. Le coût de ces travaux est entièrement à sa charge.

(\*) n'autorise pas M …………………………………… à débroussailler lui-même sur ma propriété et je m'engage à réaliser à mes frais, dans un délai de 6 mois, les travaux de débroussaillement au sens de l'arrêté préfectoral sur ma propriété dans la limite des 50 m autour :

- de son habitation et de ses dépendances,

- des limites de l'établissement (dans le cas des terrains de camping).

Pour le maintien ultérieur en l'état débroussaillé :

(\*) je l'autorise à exécuter lui-même les travaux.

(\*) je ne l'autorise pas.

Cette autorisation pourra être abrogée par moi avant le 31 janvier de chaque année

Fait à…………………………….. le ………………………

Signature du propriétaire

(\*) rayer les mentions inutiles.